

Ministère chargé de  
l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : <input type="text" value="23/02/22"/>	Dossier complet le : <input type="text" value="23/02/22"/>	N° d'enregistrement : <input type="text" value="2022 12283"/>
<b>1. Intitulé du projet</b>		
<input type="text" value="Construction d'un magasin 'LA FOIR'FOUILLE' à Saint-Georges-des-Coteaux (17)"/>		
<b>2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)</b>		
<b>2.1 Personne physique</b>		
Nom <input type="text"/>	Prénom <input type="text"/>	
<b>2.2 Personne morale</b>		
Dénomination ou raison sociale	<input type="text" value="C.E.V.R.A"/>	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	<input type="text"/>	
RCS / SIRET	<input type="text" value="8 4 9 1 9 4 5 9 2 0 0 0 1 0"/>	Forme juridique <input type="text" value="SA"/>
<b>Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1</b>		
<b>3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet</b>		
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>	
Rubrique n°41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs.	Création de 107 places de stationnement dont 9 pour le personnel et 98 ouvertes au public.	
<b>4. Caractéristiques générales du projet</b>		
<b>Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire</b>		
<b>4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition</b>		
<p>Le présent projet concerne la création d'une nouvelle cellule commerciale destinée à accueillir le déplacement de l'enseigne « La Foir'Fouille », actuellement localisée rue du Champ de Tir à environ 1 km au sud du futur emplacement. La parcelle destinée à accueillir le projet, d'une superficie d'environ 1,2 ha, se présente actuellement comme une prairie. Elle se situe au sein de la ZAC Centre-Atlantique de Saint-Georges-des-Coteaux. Les routes et les accès au site sont déjà réalisés.</p> <p>La nouvelle cellule sera composée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'un sas d'entrée de 29 m<sup>2</sup> ;</li> <li>- d'une surface de vente de 2 995 m<sup>2</sup> ;</li> <li>- d'une surface de vente extérieure de 720 m<sup>2</sup> ;</li> <li>- d'une réserve de 335 m<sup>2</sup> ;</li> <li>- des locaux sociaux de 84 m<sup>2</sup> ;</li> <li>- d'un parking de 98 places pour la clientèle dont 3 places PMR et 4 places avec bornes pour véhicule électrique et un parking à part de 9 places pour le personnel.</li> </ul> <p>Les espaces verts représenteront une superficie de l'ordre de 2 900 m<sup>2</sup>.</p>		

#### 4.2 Objectifs du projet

L'enseigne "La Foir'Fouille" souhaite déplacer son magasin actuellement situé au 1, rue du Champ de Tir sur la commune de Saintes (17100) dans une nouvelle cellule commerciale située rue Denis Papin, au sein de la ZAC Centre-Atlantique de Saint-Georges-des-Coteaux (17810). Ce déplacement permettra d'augmenter la surface commerciale de l'enseigne : environ 3 000 m<sup>2</sup> contre 1 200 m<sup>2</sup> actuellement, hors surface de vente extérieure.

La ZAC Centre-Atlantique, développée sous l'égide de la Communauté d'Agglomération de Saintes, vise à répondre aux enjeux suivants :

- soutenir le développement de l'économie productive génératrice d'emploi ;
- maîtriser le développement commercial en zones d'activités.

Le parc Centre-Atlantique a ainsi pour objectifs :

- la création d'une offre foncière adaptée et maîtrisée pour les entreprises de production ;
- le maintien de l'attractivité commerciale départementale sur un espace identifié en continuité avec le parc Les Coteaux.

Le magasin actuel sera loué à une autre enseigne.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux se dérouleront en une seule phase, de septembre 2022 à février 2023 et comprendront :

- la construction du bâtiment commercial ;
- la création des stationnements ;
- la réalisation des aménagements paysagers.

Les installations de chantier seront implantées dans l'emprise dédiée au projet.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La ZAC Centre-Atlantique, d'une superficie d'environ 57 ha, est aménagée dans le but d'accueillir des activités commerciales, artisanales et industrielles, ainsi que des structures mixtes commerce/production. Le magasin Foir'fouille projeté s'inscrit au sein de cette ZAC, dans le prolongement de la ZAC des Coteaux existante.

Dans sa phase d'exploitation, le magasin connaîtra la vie classique de ce type de bâtiment.

Le bâtiment s'organise autour de trois volumes principaux : le premier volume est la surface de vente, le deuxième abrite la réserve et les locaux sociaux et le troisième accueille le sas d'entrée surmonté d'un auvent.

Concernant la réserve et les locaux sociaux, ils seront utilisés en journée par les employés avec des départs/arrivées aux horaires classiques et des circulations liées aux visiteurs et livraisons diverses.

La surface de vente et la réception accueilleront les employés et les clients du magasin, ainsi que des véhicules de livraison, soit un fonctionnement également classique pour ces typologies.

Le projet prévoit également la création d'un espace de vente extérieur.

Deux accès pour la clientèle sont prévus au sud de la parcelle. Les accès livraison et personnel sont différenciés et sont prévus au nord de la parcelle. Un stationnement pour véhicules électriques avec bornes de recharge et vélos est également prévu ainsi que des places réservées aux personnes à mobilité réduite et pour le Click&Collect.

Le projet prévoit deux circulations douces principales. Ces espaces seront agrémentés d'aires de repos (2x13m<sup>2</sup>) avec bancs et pergolas.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

*La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).*

Le projet n'est pas soumis à une procédure d'autorisation.

Il s'inscrit dans la ZAC Centre-Atlantique qui a fait l'objet d'une étude d'impact et d'une DUP.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Sas d'entrée	29 m <sup>2</sup>
Surface de vente	2 995 m <sup>2</sup>
Réserve	335 m <sup>2</sup>
Locaux sociaux	84 m <sup>2</sup>
Surface de plancher	3 443 m <sup>2</sup>
Surface bâtie	3 510 m <sup>2</sup>
Emprise au sol	3 800 m <sup>2</sup>
Stationnement	107 places dont 98 publiques

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Rue Denis Papin  
ZAC Centre-Atlantique  
17810 SAINT-GEORGES-DES-  
COTEAUX

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 00° 40' 29" \_O Lat. 45° 45' 22" \_N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas localisé dans une ZNIEFF de type I ou II. Les plus proches sont localisées à plusieurs kilomètres : ZNIEFF de type I La Prée prairie de Courbiac (FR540003324) à 3,5 km à l'E ; ZNIEFF de type I Vallon de l'Escambouille (FR540006835) à 4,5 km au NE ; ZNIEFF de type I Val de Charente entre Saintes et Beillant (FR540120006) à 3,3 km au SE ; ZNIEFF de type II Vallée de la Charente moyenne et Seugne (FR540007612) à 3,5 km à l'E.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé en zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope. La zone de ce type la plus proche est localisée à 16,5 km au NO (Chaumes de Sèchebec - FR3800289).
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé sur le territoire d'une commune littorale (Saint-Georges-des-Coteaux).
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas localisé dans un parc national, un parc naturel marin ou un parc naturel régional. Aucun zonage de type n'est identifié à moins de 20 km du site. Le projet n'est pas non plus localisé dans une réserve naturelle. La structure de ce type la plus proche correspond à la réserve naturelle régionale de la Massone (FR930117) à 21 km à l'O.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le secteur est affecté par le réseau routier selon la carte du bruit stratégique de type B (arrêté préfectoral n°18-1536 du 24 juillet 2018). PPBE de l'Etat 2018-2023 approuvé par arrêté préfectoral du 26 mars 2019 (concernant l'A10). Une grande partie du site se trouve dans le secteur affecté par le bruit de l'autoroute A10 (bande des 300 m).
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas localisé dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune n'est pas couverte par un plan de prévention des risques naturels ou technologiques.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas localisé dans un site ou sur des sols pollués. Le site BASIAS le plus proche est la SARL Brignone Gaz Distribution (dépôt ou stockage de gaz) (POC1704161) à 500 m au S.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est compris dans une ZRE Bassin de la Charente. Code : ZRE1703. Arrêté préfectoral n°03-3757 du 02 décembre 2003 - Annexe A. Ce zonage contraint les prélèvements dans les eaux superficielles et souterraines.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans le périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale. Les périmètres de ce type les plus proches sont localisés à plus de 1 km.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas localisé dans un site inscrit.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans un site Natura 2000. Les plus proches sont : la ZPS de la vallée de la Charente moyenne et Seugnes (FR5412005) et la ZSC de la moyenne vallée de la Charente et Seugnes et Coran (FR5400472) à 3,5 km à l'E.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans un site classé. Les plus proches sont : les terrains autour de l'amphitéâtre (17SC45) à 2,5 km au SE ; le site localisé au 4 rue Cuveilliers (17SC46) à 3,5 km au SE ; et le Parc Bassompierre (17SC44) à 3,6 km au SE.

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
			De par son activité, le projet n'engendrera pas de prélèvement d'eau.
Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Ressources</b> Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit pas de drainage mais les eaux pluviales seront gérées par deux bassins d'infiltration dont un sera enterré sous un espace vert. Toutefois, d'après les données hydrogéologiques consultées, il semblerait qu'il n'existe pas de nappe à faible profondeur au droit de la parcelle susceptible d'interférer avec une infiltration des eaux. La gestion des eaux pluviales du projet est réalisée sur la base d'études spécifiques (essais d'infiltration MATSUO, dimensionnement pluvial conforme au règlement de la ZAC).
Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet respecte au maximum la topographie actuelle. Cependant, du fait de la construction des fondations, des dalles, des bassins d'infiltration... le projet sera excédentaire en matériaux.
Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas déficitaire en matériaux.
<b>Milieu naturel</b> Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site étudié est actuellement une prairie au sein d'une ZAC nouvellement aménagée. Dans le cadre de cette ZAC, une étude d'impact a été réalisée. Les incidences et mesures sur la faune-flore, les habitats et les continuités écologiques s'inscrivent à l'échelle de la ZAC. Le projet respecte le règlement de la ZAC.
Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans un site Natura 2000. En l'absence de connexion hydraulique entre le projet et les sites Natura 2000 les plus proches et compte tenu des distances mises en jeu, aucun impact n'est susceptible d'affecter un habitat ou une espèce inscrit(e) au FSD de ces sites.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Compte tenu de sa nature et des distances mises en jeu (plusieurs km) et en l'absence de connexion hydraulique, le projet n'est pas susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones sensibles de type ZNIEFF, APB, parcs naturels, réserves naturelles, etc.
	Engendré-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet s'implante sur une prairie. Il engendra donc une consommation d'espaces naturels de 11 660 m <sup>2</sup> .
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par des risques technologiques.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après les cartes actualisées en 2015 du risque d'inondation, le projet n'est pas concerné par ce risque naturel. Il est soumis au risque naturel suivant : zone de sismicité faible. Par ailleurs, la commune est en grande partie soumise au risque de retrait-gonflement des argiles fort mais le projet n'est pas concerné par ce risque. De plus, elle est également concernée par 2 PAPI (PAPI complet Charente et PAPI intention Charente).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les eaux usées du projet seront rejetées au réseau public d'assainissement d'eaux usées. Le projet n'engendra pas de risques sanitaires et n'est pas concerné par ce type de risque.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendra des déplacements et des trafics en lien avec les usagers du site, les visiteurs et les livraisons diverses. Néanmoins, le projet s'inscrit dans un secteur peu habité, à proximité de l'autoroute A10 et dans une zone dédiée aux activités. Ainsi, les nuisances liées au trafic routier engendré par le projet sont négligeables au vu de sa localisation.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet sera source de bruit : circulation des usagers (visiteurs, employés, livreurs). Le chantier de construction sera également une source de bruit mais limitée dans le temps. Ces incidences sont considérées comme négligeables au regard du contexte sonore actuel. Le terrain d'assiette du projet est concerné par les nuisances sonores liées à la circulation motorisée sur l'autoroute A10.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>De par sa nature, le projet n'engendrera pas d'odeur particulière. Il n'est pas concerné par des nuisances olfactives.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet pourra engendrer des vibrations en phase chantier (impact négligeable en l'absence d'avoisinants). Il n'engendrera aucune vibration particulière en phase d'exploitation.</p> <p>Le projet n'est pas concerné par des vibrations.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les seules émissions lumineuses liées au projet correspondront à la circulation des véhicules et à l'éclairage du bâtiment et du cheminement. Cependant, l'ensemble du système d'éclairage intérieur et extérieur sera raccordé à une horloge astronomique pour une extinction automatique entre 21h et 6h.</p> <p>Le projet est concerné par les émissions lumineuses classiques des commerces voisins et des éclairages publics, ainsi que par les phares des voitures empruntant les voies routières proches.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets atmosphériques seront uniquement liés à la circulation des véhicules à moteur.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet engendrera le rejet d'eaux pluviales vers le milieu naturel. Les ouvrages d'infiltration des eaux pluviales sont dimensionnés selon le règlement de la ZAC Centre Atlantique.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet engendrera un rejet d'eaux usées vers le réseau public d'assainissement acheminant les eaux vers la station d'épuration de la commune de Saintes selon la modification du dossier de réalisation de la ZAC Centre-Atlantique du 24/11/2021 et le PLU de Saint-Georges-des-Coteaux. La station d'épuration de Saintes a la capacité d'absorber les rejets d'eaux usées générés par le projet étudié.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet engendre la production de plusieurs types de déchets : déchets de chantier dangereux, non dangereux non inertes, inertes. En phase d'exploitation, les déchets correspondent à des déchets de « bureaux » et à des déchets en lien avec les activités plus spécifiques du commerce (DIB). Des déchets verts sont produits par la gestion des espaces verts du projet. Les ordures générées par le magasin sont gérées de manière privée.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En l'absence de patrimoine architectural culturel, archéologique ou paysager à proximité du projet, aucun impact sur cet aspect n'est attendu. De plus, des talus paysagers encadrent le projet lui assurant une intégration douce dans son environnement.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain d'assiette du projet accueille actuellement une prairie dans un secteur nouvellement aménagé (ZAC).

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

L'article R.122-5 du Code de l'Environnement donne au 5° e) la définition suivante des projets existants ou approuvés à prendre en compte dans la réalisation de l'évaluation environnementale :

- ont fait l'objet d'un document d'incidences au titre de l'article R.214-6 et d'une enquête publique ;
  - ont fait l'objet d'une évaluation environnementale et pour lesquels un avis de l'autorité environnementale a été rendu public.
- Ne sont plus considérés comme « projets » ceux qui sont abandonnés par leur Maître d'Ouvrage, ceux pour lesquels l'autorisation est devenue caduque ainsi que ceux qui sont réalisés.

D'après les avis de la MRAe (Mission Régionale d'Autorité environnementale) Nouvelle-Aquitaine de 2017 à 2021, aucun projet d'envergure à proximité du site d'étude n'est susceptible de générer des effets cumulés avec le projet.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Face aux enjeux identifiés, qui sont faibles, la société OUEST DISTRIBUTION met en œuvre plusieurs mesures de réduction :

- la création de talus paysagers encadrant le projet lui assurant une intégration douce dans son environnement ;
- l'implantation d'espaces végétalisés (26 % de la parcelle) avec une variété d'espèces végétales régionales permettant de favoriser la biodiversité sur le site ;
- l'aménagement de bassins d'infiltration des eaux pluviales, dimensionnés dans le respect des préconisations édictées par le règlement de la ZAC Centre-Atlantique, permet de réduire l'impact du projet sur les ruissellements ;
- l'extinction automatique de l'ensemble du système d'éclairage intérieur et extérieur entre 21h et 6h pour limiter les émissions lumineuses ;
- la mise en place d'un bâtiment recyclable en fin de vie (charpente, bardages, toitures, dalle béton) et l'installation de 838 m<sup>2</sup> de panneaux solaires favorisant les énergies renouvelables.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Du fait de la prise en compte dans le projet des principaux enjeux qui sont au demeurant faibles, ce projet peut être dispensé d'une étude d'impact, d'autant que la ZAC Centre-Atlantique, dans laquelle s'inscrit le projet étudié, à fait l'objet d'une telle étude.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

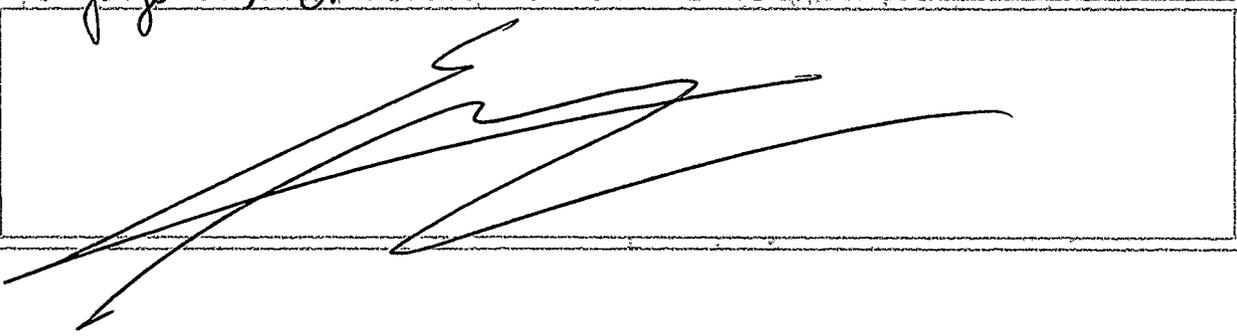
Objet

**9. Engagement et signature**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à St Georges de Grenay le, 23/01/2022

Signature



## **Annexe 2. Plan de situation au 1/25 000<sup>ème</sup>**

Cette annexe contient 1 page.



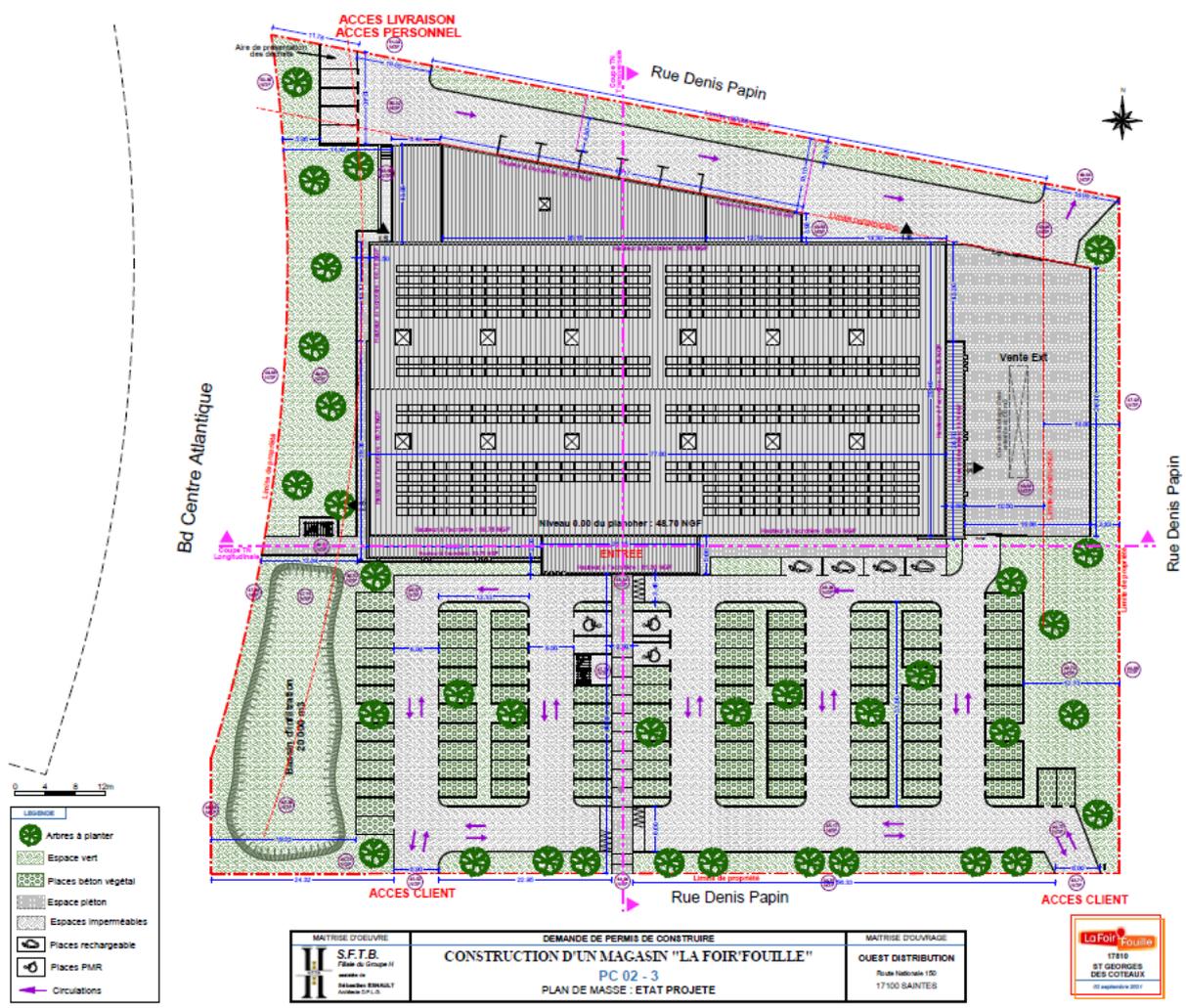
## **Annexe 3. Situation du projet dans son environnement en date du 08/02/2022**

Cette annexe contient 1 page.



## **Annexe 4. Plan du projet**

Cette annexe contient 1 page.

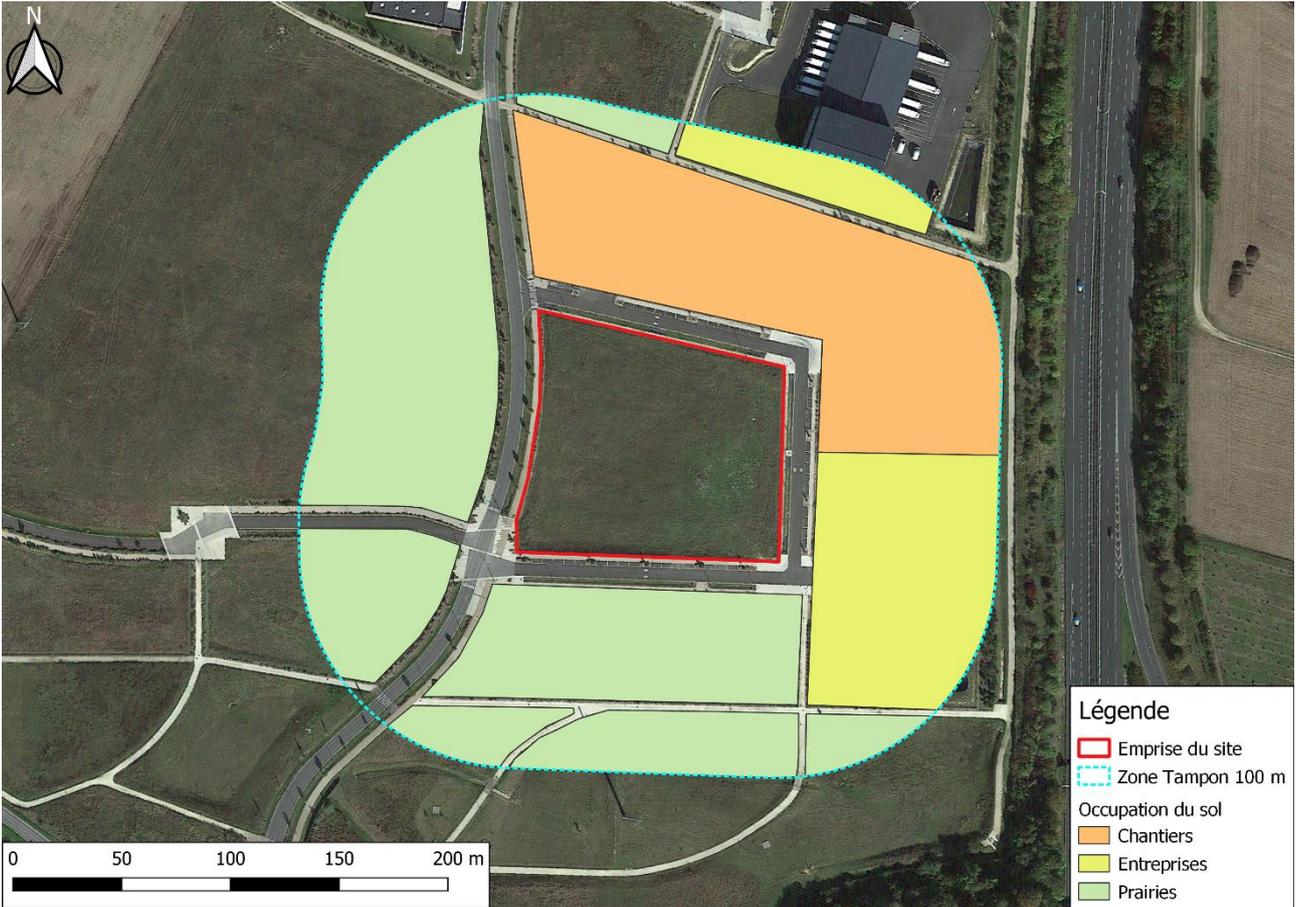


MAITRISE D'ŒUVRE <b>S.F.T.B.</b> Filiale du Groupe H Avenue de MATHIEU EMERLE 17100 SAINTES	DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE <b>CONSTRUCTION D'UN MAGASIN "LA FOIR'FOUILLE"</b> PC 02 - 3 PLAN DE MASSE - ETAT PROJETE	MAITRISE D'ŒUVRAGE <b>QUEST DISTRIBUTION</b> Route Nationale 102 17100 SAINTES
--	--	---



## **Annexe 5. Plan des abords du projet en date du 08/02/2022**

Cette annexe contient 1 page.



## **Annexe 6. Plan de situation du projet vis-à-vis des sites Natura 2000**

Cette annexe contient 1 page.

